

N^o 1^{er}
 Gout
 Pierre Louis

L'an mil huit cent trente, le dix ~~sept~~ janvier,
 à trois heures du soir, en la maison communale pardevant
 nous Louis Joseph Obert, maire, officier de l'état civil de
 la commune de Mirannes, arrondissement communal de
 Saint-Omer, Département du Pas de Calais, est
 comparu Emmanuel Joseph Gout, âgé de trente
 trois ans, profession de Coiffeur en soie, Domici-
 lié en cette commune, père de l'enfant, en présence
 de Bernard Joseph Foulon, âgé de trente sept ans,
 et de Pierre Joseph Hébert, âgé de vingt quatre
 ans, tous deux professions d'ouvriers papetiers,
 domiciliés en cette commune, lequel nous a déclaré
 qu'il est à quatre heures du soir, Catherine Joseph
 Hébert la femme âgée de vingt cinq ans, étoit
 accouchée en la maison conjugale sise en cette
 commune d'un enfant du sexe masculin qui est
 nous a présenté, et auquel il a déclaré donner les
 prénoms de Pierre Louis Emmanuel et de suite
 nous avons dressé le présent acte de naissance.
 Lecture faite les deux témoins ont déclaré ne

savoir signé, le Déclarant a signé avec nous
 approuvé la rature d'un mot par la première
 ligne du présent acte
 P. Gout
 Robert